

ROYAUME DU MAROC

ADMINISTRATION  
DE LA DEFENSE NATIONALE

DIRECTION GENERALE DE LA  
SECURITE DES SYSTEMES  
D'INFORMATION



Rabat, le 15 JAN 2025

## DECISION N° 1/PSCo/2025

Portant agrément de la société Barid Al Maghrib en qualité de prestataire de services de confiance

**La Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI) relevant de l'Administration de la Défense Nationale, agissant en sa qualité d'autorité nationale des services de confiance pour les transactions électroniques**

- Vu la loi n°43-20 relative aux services de confiance pour les transactions électroniques promulguée par le dahir n° 1-20-100 du 16 jourmada I 1442 (31 décembre 2020) ;
- Vu le décret n° 2-82-673 du 28 rabii I 1403 (13 janvier 1983), tel qu'il a été modifié et complété notamment par le décret n° 2-11-509 du 22 chaoual 1432 (21 septembre 2011) relatif à l'organisation de l'administration de la défense nationale et portant création de la direction générale de la sécurité des systèmes d'information;
- Vu le décret n° 2-22-687 du 21 rabii II 1444 (16 novembre 2022) pris pour l'application de loi n°43-20 ;
- Vu le dossier de demande d'agrément déposé par **Barid Al Maghrib**;
- Vu le procès-verbal de la commission de la DGSSI en date du 15 janvier 2025, statuant sur la conformité de la société **Barid Al Maghrib** aux dispositions de la loi n°43-20 susvisée et les textes pris pour son application en vue de l'obtention d'agrément en qualité de prestataire de services de confiance.

### DECIDE :

#### Article premier

La société **Barid Al Maghrib**, dont le siège social est sis Avenue Moulay Ismail, Hassan, Rabat, est agréée en qualité de prestataire de services de confiance au titre de la loi n°43-20 précitée, et ce pour:

- Le service de délivrance de certificats qualifiés de signature électronique dont l'identifiant unique (OID) est 1.2.504.1.1.1.2.1.1.2.1.10, portant le nom « *Classe 3 signature* » ;
- Le service de délivrance de certificats qualifiés de cachet électronique dont l'identifiant unique (OID) est 1.2.504.1.1.1.2.1.1.2.2.10, portant le nom « *Classe 3 cachet* ».

#### Article 2

Le présent agrément est valable **trois (3) ans**, et ce jusqu'au 15 Janv 2028.

#### Article 3

Cette décision est notifiée à **Barid Al Maghrib** à l'adresse indiquée dans l'article premier ci-dessus. Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel.



Le Ministre Délégué auprès du Chef de Gouvernement  
Chargé de l'Administration de la Défense Nationale

Signé : **Abdeltif LOUDYI**